



CGT Éduc'action –
263 rue de Paris - case 549
93515 Montreuil cedex
Mel : unsen@cgteduc.fr - Site : www.cgteduc.fr

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CGT FERC-Sup
263 rue de Paris – case 544
93515 Montreuil cedex
Mel : ferc-sup@ferc.cgt.fr



Titularisation des stagiaires

La crise sanitaire actuelle avec son lot d'incertitudes et d'angoisse n'épargne personne et interroge l'avenir proche ou lointain d'un très grand nombre d'entre nous. Parmi eux, les stagiaires de cette année en attente de la validation définitive de leur accès au rang de fonctionnaire.

Après la réussite au concours, cette année de stage est l'ultime étape à franchir avant la titularisation. Déjà très éprouvante en temps normal, la situation vécue par ces jeunes collègues a pris, cette année, un tour complètement inédit avec l'apparition du Covid-19.

La mise en confinement et l'instauration du télétravail conduit les professeur.es stagiaires, comme toutes et tous les enseignant.es du pays, à mettre en place la continuité pédagogique pour leurs élèves.

Ils ou elles ont de fait vécu les mêmes contraintes et les mêmes difficultés pour poursuivre leur enseignement et garder le lien avec eux. À la différence de leurs ainé.es, leurs difficultés ont souvent été accrues en raison de leur précarité statutaire ou financière.

Depuis 6 semaines, ces collègues ont donc non seulement avec « *les moyens du bord* » fait face à leurs missions pédagogiques, mais ils ou elles ont également poursuivi leur formation à distance avec l'INSPE, comme l'exige leur statut de fonctionnaire-stagiaire.

Au terme d'une année déjà très éprouvante en temps normal, afin d'intégrer définitivement l'Éducation nationale, la règle voudrait qu'ils et elles passent sous les fourches caudines d'une inspection, encore que celle-ci n'est impérative que pour le corps des agrégés !

Le plan de déconfinement annoncé aujourd'hui, laisse un grand doute sur la reprise réelle de tous les élèves avant le mois de juin, de sorte que les visites d'inspection ne seront sans doute pas réalisables pour toutes et tous.

Nos collègues sont donc, dans l'angoisse, en attente de la décision ministérielle qui fixera leur sort. Pourtant, c'est tout au long de l'année qu'ils et elles ont fait la preuve de leurs capacités à exercer leur métier et celle de leur engagement. Le ministère envisagerait une prolongation de stage dans l'académie d'affectation obtenue au mouvement inter-académique. En dehors de situations particulières, rien ne saurait justifier qu'ils ou elles soient prolongé.es au-delà de l'année scolaire et dans l'obligation de voir leur attente durer jusqu'en décembre, pour cette ultime reconnaissance, même avec un effet rétroactif !

C'est pourquoi pour ne pas prolonger davantage l'extrême tension vécue par ces collègues, la CGT Éduc'action et la CGT FERC Sup demandent que le ministère se prononce rapidement et annonce la plus grande souplesse dans l'examen des dossiers par les jurys et une validation définitive massive avant les congés. Il serait incompréhensible que le taux de validation de stages en cette fin d'année scolaire soit moindre que d'habitude et que les stagiaires paient le prix d'une épidémie dont elles et ils ne sont pas responsables.

Montreuil, le 29 avril 2020